



épidémie-virus-santé-social-salaires-syndicats-économie Modérer les salaires serait la "pire des choses", avertit Veyrier (FO)

Paris, 6 juin 2020 (AFP) - Modérer ou baisser les salaires pour aider les entreprises à surmonter la crise serait "la pire des choses", a mis en garde samedi le secrétaire général de FO, Yves Veyrier, pour qui le gouvernement ne doit pas "orchestrer" cette "petite musique".

Prendre prétexte de la crise sanitaire pour baisser les salaires dans les entreprises en grande difficulté, "c'est ce que nous craignons, c'est ce que nous ne voulons pas", a martelé M. Veyrier au micro d'Europe 1.

"Cette petite musique de la modération salariale face à la situation de sortie de crise sanitaire et la reprise progressive de l'activité serait la pire des choses. Je ne veux pas qu'elle soit orchestrée par le gouvernement à travers le dispositif d'activité partielle", qui prend en charge 84% du salaire net dans la majorité des cas, a-t-il ajouté.

Si des employeurs présentent une baisse des salaires comme la seule alternative à des licenciements, ce serait une forme "inacceptable" de "chantage", selon lui.

La ministre du Travail Muriel Pénicaud a récemment appelé les entreprises à limiter les "risques sur l'emploi", en négociant éventuellement des "accords de performance collective", une possibilité ouverte par les ordonnances travail de 2017: par ce biais, les employeurs peuvent, via un accord avec des organisations syndicales représentant la majorité du personnel, baisser le temps de travail et la rémunération en période de crise.

Pour M. Veyrier, "il faut que l'Etat, quoi qu'il en coûte, s'implique aussi pour protéger notamment l'emploi mais aussi le pouvoir d'achat des salariés".

Baisser les salaires serait en outre préjudiciable à la consommation, et donc à la reprise, a-t-il fait valoir.

"Si vous enlevez quelques dizaines, voire quelques centaines d'euros" aux salariés, dont le salaire médian est d'environ 1.800 euros net par mois, "il ne faudra pas compter" qu'ils puissent s'acheter une voiture ou aller davantage au restaurant, a-t-il observé.

ab/bfa/tes

2020/06/06 10:57:02 GMT+02:00

#340448 DGTE 0260 MPA25 (4) AFP (305 words)